

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 01416
Numéro SIREN : 318 919 065
Nom ou dénomination : MAN Truck & Bus France

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2022 sous le numéro de dépôt 6936

1

BILAN - ACTIF



DGFIP N° 2050 2022

DocuSigned by:

Johan Björnér

7B799A85F51440D...

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MAN Truck & Bus France

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0012 Avenue du Bois de L'Epine 91008 EVRY CEDEX

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 1 8 9 1 9 0 6 5 0 0 1 5 7

Néant *

				Exercice N clos le, 31122021		N-1 31122020		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	25 298	AC	25 298		
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH	9 146	AI	9 146	9 146	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	6 924 695	AK	5 915 384	1 009 310	884 985
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	6 803 828	AO	358 355	6 445 472	4 912 265
		Constructions	AP	31 844 300	AQ	14 101 979	17 742 321	14 338 936
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	15 805 694	AS	11 850 813	3 954 880	3 526 808
		Autres immobilisations corporelles	AT	11 387 823	AU	6 967 959	4 419 864	3 530 237
		Immobilisations en cours	AV	505 840	AW		505 840	6 546 138
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts		BF	587 670	BG		587 670	662 398	
Autres immobilisations financières*		BH	729 168	BI		729 168	804 517	
TOTAL (II)		BJ	74 623 465	BK	39 219 790	35 403 675	35 215 434	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN	4 865 933	BO	4 865 933	2 710 218	
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	120 685 911	BU	7 313 241	113 372 669	114 930 080
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	118 702 971	BY	5 279 077	113 423 893	115 025 707
		Autres créances (3)	BZ	89 930 384	CA	89 930 384	23 543 111	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	1 121 330	CG	1 121 330	199 592		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 740 897	CI	2 740 897	2 488 402		
	TOTAL (III)	CJ	338 047 429	CK	12 592 319	325 455 109	258 897 114	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	412 670 895	1A	51 812 110	360 858 784	294 112 548	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MAN Truck & Bus France SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 32 537 888)	DA	32 537 888	32 537 888		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	3 253 789	3 253 789		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	38 343 684	38 342 561		
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	11 625 570	1 122		
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
		TOTAL (I)	DL	85 760 932	74 135 361	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	50 014 714	62 224 134		
	Provisions pour charges	DQ	28 296 776	26 239 638		
	TOTAL (III)	DR	78 311 490	88 463 773		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	67 954	67 954		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	47 531	232 678		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	145 062 308	69 112 479		
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 387 338	37 037 948		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA	14 221 229	25 062 353			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC	196 786 362	131 513 413		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	360 858 784	294 112 548		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Écart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	196 738 830	131 280 735			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SAS MAN Truck & Bus France SAS						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	819 696 001	FB	27 298 176	FC	846 994 177	710 682 049		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF			
			FG	44 542 805	FH	(1 196 550)	FI	43 346 254	42 243 343	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	864 238 806	FK	26 101 625	FL	890 340 432	752 925 393		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	39 357 757	21 474 059		
	Autres produits (1) (11)					FQ	89 259	367 640		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	929 787 448	774 767 094	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	653 311 360	512 969 070			
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(6 638 121)	1 333 478			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	119 138 274	100 864 463			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	40 758 778	38 860 636			
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	7 068 501	6 409 249			
	Salaires et traitements*				FY	43 503 545	41 019 824			
	Charges sociales (10)				FZ	20 803 819	19 928 940			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	3 927 987	3 070 394			
			- dotations aux provisions*		GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	5 820 442	6 410 742		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	24 231 277	34 379 015			
Autres charges (12)				GE	460 639	498 752				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	912 386 505	765 744 568		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	17 400 943	9 022 525		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	1 175	18 724			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	61	25			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		4 495			
	Différences positives de change				GN	189	149			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO					
Total des produits financiers (V)						GP	1 426	23 394		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	11 402	17 746			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	411 329	789 381			
	Différences négatives de change				GS	249	362			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT					
Total des charges financières (VI)						GU	422 981	807 489		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(421 555)	(784 095)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	16 979 388	8 238 430		

Désignation de l'entreprise <u>SAS MAN Truck & Bus France SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	957 043	97 003	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		2 696 339	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	3 013 817		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 970 860	2 793 343	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 552 915	1 524 235	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	231 962	1 410 045	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		3 577 398	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 784 877	6 511 679	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 185 982	(3 718 335)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	1 666 013	628 032	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 873 786	3 890 939	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	933 759 735	777 583 832	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	922 134 164	777 582 709	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	11 625 570	1 122	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	79 487	265 551
		- Crédit-bail immobilier	HQ	608 906	329 825
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		17 746	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	319 090	63 383	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		125 030	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6			
Dont cotisations facultatives Madelin A7					
	obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
VNC des immobilisations cédées ou mises ou rebut		231 962			
indemnités / pénalités versées sur des litiges		1 358 398			
Ecart actuariel sur indemnités de départ à la retraite			429 014		
Autres charges et produits exceptionnels		194 517	957 043		
Reprise aux provisions pour risques sur contrat à perte Véhicules			2 584 803		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		



NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2021 au 31.12.2021.

Les notes et les tableaux ci-après constituent l'annexe au Bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont le total est 360.858.785 euros et le résultat s'élève à 11.625.571 euros. Ils font partie intégrante des comptes annuels au 31.12.2021. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

1. Description de la société et de son activité

Man Truck & Bus France est une Société par Actions Simplifiée ayant pour SIREN le numéro 318 919 065 et dont le siège social est sis au Z.I.-12 avenue du Bois de l'Épine CP 8005 - Courcouronnes - 91008 Evry Cedex.

Elle est la filiale de distribution en France des véhicules et pièces détachées à la marque MAN et NEOPLAN.

Pour desservir le marché local, la Société reçoit des approvisionnements de la société MAN Truck & Bus SE (société allemande basée à Munich) sur la base d'un accord d'importation entre les deux sociétés. Cet approvisionnement comprend essentiellement des véhicules neufs (camions, bus et véhicules utilitaires « TGE ») et des pièces de rechange.

La revente de véhicules neufs et de pièces détachées est l'activité essentielle de la Société sur le marché local, ainsi que l'activité de reprise et de ventes de véhicules d'occasion et la gestion de l'entretien et des réparations des véhicules vendus.

Elle s'appuie pour cela sur un réseau interne de bureaux de vente répartis sur toute la France qui gère la vente de véhicules neufs aux clients finaux et fournit également divers autres services. La Société dispose également de garages (« Service Centers ») détenus en propre qui gère l'entretien, la réparation des véhicules et les ventes de pièces détachées. Ils sont au nombre de 21 au 31 décembre 2021.

En outre, il existe des ateliers qui font uniquement du service aux clients et des réparateurs et/ou des distributeurs agréés, qui vendent des pièces de rechange, fournissent des services et vendent également des véhicules neufs. Ces deux types de partenaires sont juridiquement indépendants mais contractuellement liés à la Société.

2. Evènements significatifs de l'exercice

2.1. Freins Exogènes

Depuis le mois de mars 2020, la Société doit faire face aux contraintes de gestion induites par la propagation des multiples variants du Coronavirus (Covid-19) et la mise en place des nécessaires mesures sanitaires en découlant (continuité d'activité, télétravail, prise de congés, etc.), qui sont devenues la norme.

Au plan de l'activité, les livraisons de véhicules neufs ont été ralenties par des difficultés d'approvisionnement des usines, notamment liées à la pénurie de composants et de semi - conducteurs. Ce ralentissement a profité aux ventes de véhicules d'occasion, sans que MAN Truck & Bus France ait pu retrouver son niveau d'activité de 2019.



2.2. Plan de transformation

Le Groupe MAN Truck & Bus a décidé de lancer un processus de transformation ambitieux et de répondre aux changements structurels que connaît actuellement notre industrie en se donnant les moyens d'investir de nouveau dans les technologies importantes du futur à moyen terme.

Dans ce cadre, la Direction du Groupe a annoncé en septembre 2020 son intention de mettre en œuvre un plan de transformation qui implique une restructuration en profondeur de l'entreprise et des suppressions d'emplois dans tous les domaines de l'entreprise dans le monde.

Dans ce contexte, MAN Truck & Bus France a obtenu le 23 août 2021 la validation par La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités [DRIEETS] de l'accord collectif du 3 août 2021 et l'homologation de la décision unilatérale complétant cet accord majoritaire.

En date du 16 décembre 2021, le CSE et la Direction Générale de MAN Truck & Bus France ont entériné un plan de départ volontaire. En parallèle, les mesures d'efficience projetées par le groupe MAN Truck & Bus sont en cours de déploiement.

2.3. Evolution du marché des véhicules industriels

En 2021, le marché global du secteur Poids lourds en France a enregistré une hausse de 5,6%. Le marché des véhicules industriels immatriculés > à 6t a ainsi augmenté de 42.088 unités en 2020 à 44.586 unités en 2021. La Société a enregistré une facturation de véhicules industriels en hausse de 8,7% passant de 4.146 unités en 2020 à 4.508 unités en 2021. Le taux moyen de notre pénétration du marché Poids lourds sur l'ensemble de l'exercice 2021 est de 10,3 % contre 10,0 % en 2020.

Le marché Bus & Cars est en de 13,9% sur l'année 2021 avec 6.312 unités contre 5.542 unités en 2020. Le taux moyen de pénétration du marché s'élève à 13,8 % en 2021 contre 10,0 % en 2020 avec une facturation en hausse de 46,9% passant à 805 unités en 2021 contre 548 unités en 2020.

La facturation de la gamme MAN Utilitaires « TGE » a enregistré 2.792 ventes en 2021 contre 1.907 ventes en 2020.

2.4. Réseau MAN

Le nouveau site du Service Center de MAN Strasbourg a été mis en exploitation en juin 2021



3. Principes comptables généraux

Les présents comptes annuels de la société ont été établis dans le respect des dispositions des articles L123-13 à L123-21 du Code de commerce et en conformité avec le Plan Comptable Général français (Règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes clos au 31 décembre 2021 sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice 2020.

4. Notes annexes à l'actif du bilan

4.1. Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles, incorporelles et financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'acquisition et frais accessoires).

4.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

En cas d'application de l'approche par composants, la Société utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique du bien.

Les durées d'amortissements sont les suivants :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • Constructions | 33 ans (25 ans jusqu'au 30/06/2018) |
| • Agencements | 10 à 15 ans |
| • Matériel et mobilier de bureau | 10 ans |
| • Machines | 8 ans |
| • Matériel publicitaire et matériel de formation | 5 ans |
| • Voitures de service et outillages | 4 ans |
| • Matériel et logiciel informatique | 3 ans |

MAN Truck & Bus France



Les actifs corporels et incorporels dont les perspectives de rentabilité future ne permettent plus de recouvrer leur valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation. Celle-ci est déterminée par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec le montant le plus élevé entre la valeur d'usage et la valeur vénale.

Les mouvements sur la valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles au cours de l'exercice 2021 sont les suivants :

Montants en €

CATEGORIE D'IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE AU 01.01.2021	ACQUISITIONS 2021	TRANSFERT 2021	CESSIONS MISES AU REBUT 2021	VALEUR BRUTE AU 31.12.2021
Frais d'établissement	25 299	-	-	-	25 299
Fonds Commercial	9 147	-	-	-	9 147
Logiciels	6 025 229	377 421	522 046	-	6 924 695
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 059 675	377 421	522 046	-	6 959 141
Terrain	5 270 620	-	1 533 207	-	6 803 827
Constructions	27 638 551	1 859 135	2 749 532	402 918	31 844 300
Installations techniques, matériel et outillage	14 859 322	952 739	559 478	565 845	15 805 694
Matériel de transport	1 648 412	638 772	-	66 263	2 220 921
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 887 335	670 201	676 036	66 669	9 166 902
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 304 240	4 120 847	5 518 252	1 101 695	65 841 645
Immobilisations en cours	6 546 140	-	6 040 298	-	505 842
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORP. & CORP.	69 910 055	4 498 268	-	1 101 695	73 306 628

Les variations sur les amortissements de ces immobilisations au cours de l'exercice 2021 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Montants en €

CATEGORIE D'IMMOBILISATIONS	MONTANT AMORTISSEMENTS AU 01.01.2021	DOTATIONS 2021	CESSIONS MISES AU REBUT 2021	MONTANT AMORTISSEMENTS AU 31.12.2021
Frais d'établissement	25 299	-	-	25 299
Logiciels	5 140 243	775 141	-	5 915 385
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 165 542	775 141	-	5 940 683
Terrain	358 355	-	-	358 355
Constructions	13 299 615	1 011 133	208 769	14 101 979
Installations techniques, matériel et outillage	11 332 513	1 056 889	538 588	11 850 814
Matériel de transport	1 384 188	265 726	66 263	1 583 651
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 621 322	819 098	56 112	5 384 308
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 995 994	3 152 846	869 733	33 279 107
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORP. & CORP.	36 161 536	3 927 987	869 733	39 219 791

4.1.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de prêts et de dépôts de garantie.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable pour le montant de la différence.

MAN Truck & Bus France



Les immobilisations se décomposent aux 31 décembre 2021 et 2020 comme suit :

Montants en €

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	SOLDE AU 31.12.2021	SOLDE AU 31.12.2020
Prêts	587 670	662 398
Dépôts de garantie	729 169	804 518
TOTAL	1 316 839	1 466 916

Les dépôts de garantie concernent principalement des montants versés en garantie aux bailleurs des garages qui ne sont pas détenus en propre par la Société, mais gérés en location.

Les prêts sont essentiellement liés à des montants versés avant 2008 sur l'effort de construction, qui sont remboursés à la Société par l'organisme après une période de vingt ans.

4.2. Actif circulant

4.2.1. Stocks

Au vu de son activité de distribution et de ventes de véhicules et de pièces détachées, les stocks comprennent essentiellement des stocks de marchandises.

Le stock de pièces de rechange sont valorisés suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Une dépréciation des stocks de pièces de rechange est constituée sur la base d'une analyse critique d'écoulement des stocks et d'obsolescence au regard des consommations passées.

Les stocks de véhicules neufs ou d'occasion sont évalués à leur prix de revient unitaire.

Une dépréciation est constatée sur les véhicules neufs et d'occasion en fonction de la différence entre le prix de revient et leur valeur vénale.

Au 31 décembre 2021, la décomposition des stocks par nature est la suivante :

Montants en €

STOCKS	VALEUR BRUTE AU 31.12.2021	DEPRECIATION AU 31.12.2021	VALEUR NETTE AU 31.12.2021	VALEUR NETTE AU 31.12.2020
En-cours de production	4 865 934	-	4 865 934	2 710 219
Pièces détachées et Consommables	13 000 077	785 945	12 214 132	11 101 735
Véhicules Neufs	92 831 474	2 464 215	90 367 259	80 905 530
Véhicules Occasions	14 854 361	4 063 082	10 791 279	22 922 815
TOTAL	125 551 845	7 313 242	118 238 604	117 640 299

4.2.2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

MAN Truck & Bus France



En 2008, la Société a mis en place auprès de MAN Financial Services (société qui a été fusionnée en 2016 avec Volkswagen Financial Services) un programme de cession de créances, nommé « Dealer Floor Plan », qui concerne les créances clients pour les ventes de véhicules aux distributeurs du réseau indépendant. Le montant des créances ainsi cédées et sorties du bilan au 31 décembre 2021 s'élève à 35,2 millions d'euros et s'élevaient à 32,5 millions d'euros au 31 décembre 2020.

En octobre 2016, un autre contrat d'affacturage et de cession des créances clients avec la Société Générale Factoring a été mis en place avec la Société. Dans le cadre de ce contrat, la Société a cédé au 31 décembre 2021 des créances à hauteur de 19,2 millions d'euros, contre un montant de 29,4 millions d'euros au 31 décembre 2020. La créance subsistant sur le factor en raison des limites fixées pour l'affacturage sans recours et du fonds de réserve est comptabilisée en autres créances.

Les autres créances comprennent au 31 décembre 2021 le compte-courant de trésorerie avec MAN SE à hauteur de 61,9 millions d'euros, qui s'élevait à 12,5 millions d'euros en autres dettes au 31 décembre 2020.

L'état des créances avec la part à plus ou moins un an est présenté en Note 7.1.

4.2.3. Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Par une convention de trésorerie signée en avril 2011 avec la société MAN SE (société allemande basée à Munich, la Société bénéficie d'une Gestion Centralisée de sa Trésorerie comprenant :

- des opérations de Financement ou de Placement internes au Groupe,
- des paiements effectués en central pour le compte de la Société ;
- un système de Compensation Intra-Groupe (*Netting*) pour le paiement des factures.

Ce système de centralisation de la trésorerie est automatique, c'est-à-dire que les comptes bancaires de la Société sont donc mis à zéro automatiquement en contrepartie du compte-courant de trésorerie, présenté en autres créances au 31 décembre 2021 et en autres dettes au 31 décembre 2020.

4.2.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comprennent essentiellement les achats d'extension de garantie liées aux contrats d'entretien et de réparations. Ces achats sont étalés en fonction de la durée – principalement entre 24 et 48 mois - de cette extension de garantie.

Le détail des charges constatées d'avance est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Charges constatées d'avance	SOLDE AU 31.12.2021	SOLDE AU 31.12.2020
Extensions Garantie achetées - Contrats d'entretien	2 218 511	2 375 395
Prestations Services Extérieurs	522 387	113 008
TOTAL	2 740 898	2 488 402



MAN Truck & Bus France

5. Notes annexes au passif du bilan

5.1. Capitaux propres

5.1.1. Capital social

Le capital social est composé de 2 133 632 actions nominatives d'une valeur nominale de 15,25 euros au 31 décembre 2021 comme au 31 décembre 2020.

Il n'y a eu aucune variation du capital social au cours de l'exercice 2021.

5.1.2. Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur l'exercice 2021 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Montants en €

CAPITAUX PROPRES	SOLDE AU 31.12.2020	AFFECTATION DU RESULTAT 2020	AUGMENTATION / REDUCTION DE CAPITAL	AUTRES MOUVEMENTS	RESULTAT 2021	SOLDE AU 31.12.2021
Capital social	32 537 888	-	-	-	-	32 537 888
Réservé légale	3 253 789	-	-	-	-	3 253 789
Autres réserves	38 342 561	1 123	-	992 595	-	39 336 279
Autres réserves Mirrol Pension OCI	-	-	-	992 595	-	992 595
Résultat de l'exercice	1 123	1 123	-	-	11 625 571	11 625 571
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	74 135 361	-	-	-	11 625 571	85 760 932

L'Assemblée Générale de l'associé unique de Man Truck & Bus France SAS, qui s'est réunie le 14 juin 2021, a affecté le bénéfice de l'exercice 2020 en totalité au compte d'autres réserves.

Il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

5.2. Provision pour Risques et Charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque :

- La Société est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'évènements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

5.2.1. Provision « Buy-back »

Certaines ventes de véhicules sont réalisées par la Société avec une clause de rachat dit « Buy-Back » aux termes de laquelle elle s'engage à reprendre le véhicule vendu à l'issue d'une période et d'un prix de rachat garanti dans le contrat.

La Société court alors le risque de devoir revendre à perte le véhicule repris, si la valeur vénale à la date de rachat est inférieure au prix de rachat fixé dans la vente initiale.

Une provision est alors constituée au titre de l'engagement de rachat à hauteur de la perte probable, c'est-à-dire à la différence entre le prix de rachat garanti auprès du client et la valeur estimée du véhicule à la date de reprise.



5.2.2. Provision « CER » (Contrat d'entretien et réparation)

Les contrats d'entretien et de réparation sont des contrats qui s'échelonnent sur plusieurs exercices et qui sont considérés comme des contrats avec des prestations continues tout au long de la période prévue au contrat. De ce fait, le dégagement du chiffre d'affaires implique la prise en compte des charges correspondantes sur le même exercice pour dégager une marge à l'avancement.

La provision relative aux contrats d'entretien et réparation consiste alors à constater le complément de charges à venir et d'aligner les coûts attendus et dont la survenue est aléatoire, sur le rythme de facturation linéaire.

De plus, une provision peut être également constituée afin de couvrir les pertes futures pour les contrats d'entretien et de réparation déficitaires.

5.2.3. Provision indemnités de départ à la retraite

La Société évalue ses engagements conformément aux dispositions de la méthode 2 de la recommandation ANC n°2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les salariés de la Société qui sont rattachés au siège d'Evry dépendent de la convention collective de la Métallurgie et bénéficient d'indemnités de départ à la retraite. Il s'agit dans ce cas là d'un régime à prestations définies qui garantit un niveau futur de prestations. Il est donc nécessaire de comptabiliser une provision pour risques et charges correspondant à la valeur actualisée de l'obligation.

La détermination de cette provision repose sur une évaluation effectuée par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière. Cette évaluation intègre aussi bien des hypothèses macroéconomiques (taux d'actualisation, croissance des salaires) que démographiques (taux de rotation des effectifs, âge de départ en retraite, espérance de vie). Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement ou suite à des changements d'hypothèses actuarielles.

Au 31 décembre 2021, la provision est calculée en tenant compte des principales hypothèses suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié à 65 ans ;
- Table de mortalité INSEE 2015-2017 ;
- Taux d'augmentation annuelle moyenne des salaires de 2,5% ; et
- Taux d'actualisation de 0,9%.

Les salariés des succursales (garages) qui sont soumis à la Convention Collective de la Réparation Automobile bénéficient également d'avantages postérieurs à l'emploi au moment de leur départ à la retraite. Par contre, dans ce cas-là, le régime de ces avantages est dit à cotisations définies, car ces personnes sont prises en charge par un établissement dépendant de ladite convention et il n'y a pas d'engagement futur pour la Société puisque son engagement est limité au versement régulier de cotisations. Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une provision pour risques pour ces salariés-là.



5.2.4. Autres provisions pour risques et charges

Ces provisions comprennent les autres risques et charges prévisionnelles pour litiges et diverses autres charges et les contrats déficitaires sur les ventes de véhicules.

Les variations de l'ensemble des provisions pour risques et charges sur l'exercice 2021 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Montants en €

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	SOLDE AU 31.12.2020	DOTATION 2021	REPRISE 2021	SOLDE AU 31.12.2021
Provision Buy Back	52 259 573	12 501 347	18 869 447	45 891 474
Provisions pour contrats d'entretien	23 832 316	10 411 450	7 601 789	26 641 977
Provisions Indemnité Départ Retraite	2 407 322	11 402	763 925	1 654 799
Autres provisions	9 964 561	1 318 481	7 159 801	4 123 241
TOTAL PROVISIONS	88 463 773	24 242 679	34 394 962	78 311 490

5.3. Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale

L'échéancier des dettes avec la part à plus ou moins un an sont présentés en Note 7.1.

5.3.1. Dettes financières

Les dettes financières se limitent à des cautionnements reçus, comme au 31 décembre 2020.

5.3.2. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et les dettes fiscales et sociales.

Les salariés de la Société bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages payables dans les douze mois maximums suivant la fin de la période pendant laquelle les salariés ont rendu les services correspondants. Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes sociales et enregistrées en charges de personnel sur l'exercice lorsque le service est rendu par le salarié.

Les dettes fiscales comprennent principalement la TVA de décembre en attente de règlement, la dette d'impôt sur les sociétés, ainsi que les autres taxes telles que la Cotisation sur la Valeur Ajoutée et la Contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S).

MAN Truck & Bus France



Les dettes fiscales et sociales à fin décembre 2021 et 2020 se décomposent comme suit :

Montants en €

DETTES FISCALES ET SOCIALES	SOLDE AU 31.12.2021	SOLDE AU 31.12.2020
Personnel et comptes rattachés	15 539 863	13 153 139
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 757 875	2 600 263
Impôts sur les sociétés	4 997 461	2 973 940
Taxe sur la valeur ajoutée	12 055 202	16 337 993
Autres impôts taxes et assimilés	2 036 938	1 972 614
TOTAL	37 387 339	37 037 949

5.3.3. Autres dettes

Au 31 décembre 2021, les autres dettes comprennent principalement les dettes relatives aux primes à verser sur les ventes de véhicules et de pièces détachées aux membres du réseau indépendant MAN.



6. Notes annexes au compte de résultat

6.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des principes suivants :

- Vente de véhicules et pièces détachées : à la livraison effective du bien ;
- Contrats d'entretien et de réparation : au prorata temporis sur la durée du contrat ;
- Prestations de service (réparations...) : à la réalisation effective de ces prestations.

La décomposition du CA par secteur d'activité et par zone géographique est détaillée dans les tableaux ci-dessous :

Montants en €

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Véhicules	688 399 304	575 309 687
Pièces détachés	154 846 088	94 880 829
Contrat d'entretien et de réparation & autres services	47 095 040	82 734 978
TOTAL	890 340 432	752 925 394

Montants en €

Chiffre d'affaires par zone géographique	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
France	864 238 807	711 654 859
Union Européenne	26 715 274	23 963 657
Autres pays	-613 648	17 306 878
TOTAL	890 340 432	752 925 394

MAN Truck & Bus France



6.2. Résultat financier

Le résultat financier des exercices 2021 et 2020 est principalement liée aux charges d'intérêts sur les opérations de cessions de créances clients détaillées en Note 4.2.2

Il se décompose comme suit :

Montants en €

DETAIL DU RESULTAT FINANCIER	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Intérêts sur cession de créances clients	- 403 022 -	718 897
Intérêts sur compte-courant MAN SE	- 6 622 -	44 659
Dotations / reprises sur provisions financières	- 11 402 -	13 251
Autres charges et produits financiers	- 509 -	7 288
TOTAL	- 421 555 -	784 095

6.3. Résultat exceptionnel

Les produits et charges tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

Le détail du résultat exceptionnel sur les exercices 2021 et 2020 est le suivant :

Montants en €

DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dotation provisions pour contrat à perte sur véhicules neufs	-	2 584 803
VNC des immobilisations cédées	231 962	1 304 394
Indemnités / pénalités versées sur litiges (personnel, clients)	1 358 398	273 676
Transfert du nouveau bâtiment Genas à un organisme financier	-	105 652
Ecart actuariel sur indemnités de départ à la retraite	-	992 595
Autres charges exceptionnelles	194 518	1 250 559
Charges exceptionnelles	1 784 878	6 511 679
Reprise provisions pour contrat à perte sur véhicules neufs	2 584 803	-
Ecart actuariel sur indemnités de départ à la retraite	429 014	-
Prix de vente des immobilisations cédées (Angers, ancien site Genas)	-	2 696 340
Reprise Provisions FNP sur exercices antérieurs à 2021	950 389	-
Autres produits exceptionnels	6 653	97 003
Produits exceptionnels	3 970 860	2 793 343
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 185 982	3 718 336



MAN Truck & Bus France

6.4. Impôts sur le résultat

6.4.1. Ventilation du résultat et de l'impôt sur les bénéfices correspondant

Montants en €

Ventilation du résultat et de l'impôt	Résultat avant impôt	Réintégrations / Déductions	Résultat avant impôt corrigé	IS taux 27,5%	Contribution sociale IS 3.3%	IS 2021
Résultat courant	16 979 386	5 109 160	22 088 548	6 074 351	175 276	6 249 625
Résultat exceptionnel	2 185 982	3 013 817	827 835	227 655	7 513	235 167
Participation des salariés	1 666 013	1 037 981	628 032	172 709	5 599	178 408
TOTAL	17 499 357	3 133 324	20 632 681	5 673 987	162 063	5 836 050

6.4.2. Informations sur la situation fiscale différée ou latente

Le tableau ci-dessous présente l'effet impôt des différences temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales de Man Truck & Bus France SAS :

Montants en €

Allègements de la dette future d'impôt	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Base d'impôt	Economie future d'impôt *	Base d'impôt	Economie future d'impôt *
<i>Provisions pour risques et charges</i>				
Contrats d'entretien VN & VO	22 204 301	5 551 075	19 437 506	4 859 377
Engagements de rachat	2 730 109	682 527	3 569 110	892 276
Indemnités de départ à la retraite	1 654 799	413 700	2 407 322	601 831
Parts à terminaison sur vente de véhicules	-	-	2 584 603	646 201
<i>Dépréciations</i>				
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks véhicules neufs et pièces détachées	3 970 320	992 580	2 080 278	522 070
Créances	906 166	226 542	646 749	161 607
<i>Charges à payer</i>				
Organic	1 424 841	356 210	977 923	244 481
Participation Effort construction	196 286	49 072	-	-
Réserve spéciale de participation	1 666 013	416 503	620 032	157 008
TOTAL	34 752 835	8 688 209	32 339 723	8 084 931

* Compte tenu de la diminution du taux d'IS à 25% d'ici à 2022, le taux de 25% est appliqué afin de calculer l'allègement de la dette future d'impôt.

MAN Truck & Bus France



7. Informations complémentaires

7.1. Echancier des créances et des dettes

Echancier des créances au 31 décembre 2021

Montants en €

CREANCES	Valeur brute au 31.12.2021	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an	Valeur brute au 31.12.2020
Prêt	587 670	66 764	520 886	662 398
Autres immobilisations financières	729 169	729 169	-	804 518
Créances de l'actif immobilisé	1 316 839	795 953	520 886	1 466 916
Clients douteux ou litigieux	4 792 612	4 792 612	-	5 095 611
Autres créances clients	113 910 359	113 910 359	-	114 399 220
Personnel et comptes rattachés	303 452	303 452	-	276 063
Impôts sur les bénéfices	1 478 768	1 478 768	-	68 310
T.V.A.	27 739	27 739	-	42 666
Groupe et associés	61 943 817	61 943 817	-	-
Fournisseurs - créances sur pièces détachées à rendre	5 671 157	5 671 157	-	5 222 377
Débiteurs divers	20 505 452	20 505 452	-	17 933 696
Créances de l'actif circulant	208 633 356	208 633 356	-	143 037 943
Charges constatées d'avance	2 740 898	2 740 898	-	2 488 402
TOTAL Créances	212 691 092	212 170 206	520 886	146 993 261

Echancier des dettes au 31 décembre 2021

Montants en €

DETTES	Valeur brute au 31.12.2021	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an	Valeur brute au 31.12.2020
Dettes financières	67 954	67 954	-	67 954
Avances et acomptes reçus sur commande	47 531	47 531	-	232 678
Dettes fournisseurs	145 062 308	145 062 308	-	69 112 480
Personnel et comptes rattachés	15 539 863	15 539 863	-	13 153 139
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 757 875	2 757 875	-	2 600 263
Impôts sur les sociétés	4 997 461	4 997 461	-	2 973 940
Taxe sur la valeur ajoutée	12 055 202	12 055 202	-	16 337 993
Autres impôts, taxes et assimilés	2 036 938	2 036 938	-	1 972 614
Groupe et associés	-	-	-	12 526 321
Clients - dettes sur pièces détachées à récupérer	2 984 132	2 984 132	-	2 623 898
Autres dettes	11 237 097	11 237 097	-	9 912 134
Dettes d'exploitation	196 670 877	196 670 877	-	131 212 782
TOTAL DETTES	196 786 362	196 786 362	-	131 513 414



MAN Truck & Bus France

7.2. Consolidation et opérations avec les entreprises et les sociétés liées

Les comptes sont consolidés par intégration globale avec les comptes de TRATON SE domicilié à MUNICH, ALLEMAGNE. La société TRATON SE est elle-même consolidée dans les comptes de VOLKSWAGEN AG, domicilié à Wolfsburg, cotée en Bourse à Francfort, Allemagne.

Il n'y a pas de transaction significative effectuée par la société avec des parties liées et qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché (c. com. art. R. 123-198).

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Montants en €

Postes du bilan	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Créances clients et comptes rattachées	10 495 394	8 867 636
Autres créances	5 671 157	5 222 377
Emprunts financiers court-terme	-	-
Compte-courant de trésorerie	61 943 817	12 526 321
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	- 75 943 971	- 25 379 691

Compte de résultat	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits financiers	1 176	18 724
Charges financières	- 319 090	- 562 903

7.3. Engagements hors bilan

7.3.1. Engagements reçus

Montants en €

ENGAGEMENTS RECUS	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Cautions bancaires données par le réseau indépendant	435 000	390 000
TOTAL	435 000	390 000

MAN Truck & Bus France



7.3.2. Engagements donnés

Montants en €

ENGAGEMENTS DONNES HORS CREDIT-BAIL	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Engagements de rachats clients auprès des établissements financiers	259 685 955	307 114 423
TOTAL	259 685 955	307 114 423

Montants en €

ENGAGEMENTS DONNES CREDIT-BAIL	Loyer payés en 2021	Engagements à moins d'un an	Engagements entre un et cinq ans	Engagements à plus de cinq ans	Total Engagements
Engagements Crédit Bail Immobilier	608 907	608 907	2 436 627	3 196 760	6 241 294
Engagements Crédit Bail Mobilier	233 818	229 281	237 526	-	466 807
TOTAL	842 725	838 188	2 673 153	3 196 760	6 708 101

7.4. Effectif

Effectif au 31 décembre 2021 858 personnes (dont 100 apprentis/contrats en alternance)

Effectif moyen 2021 860 personnes (dont 88 apprentis/contrats en alternance)

Catégorie	Effectif moyen salarié	
	2021	2020
Dirigeants et cadres supérieurs	60	64
Cadres et Assimilés Cadres	293	299
Articles 36	183	187
Non Cadres	324	347
Total	860	898

8. Evénements postérieurs à la clôture

8.1. Conflit en Ukraine

Le secteur industriel connaît une situation sans précédent provoquée par la pénurie mondiale des composants et de tension sur les marchés que le conflit en Ukraine est venu aggraver (par exemple, limitation de la disponibilité des semi-conducteurs et composants, hausse significative des prix des matières premières). En particulier, le conflit en Ukraine est à l'origine de fortes variations des prix de l'énergie avec un impact conséquent sur le secteur du transport.

MAN Truck & Bus France



Au cas particulier de la société, cet événement étant très récent et évolutif, il paraît à ce stade prématuré d'estimer le montant des risques liés à cette situation. En tout état de cause, il n'est pas identifié d'impact significatif lié aux méthodes d'évaluation retenues pour la clôture 2021.

**MAN Truck & Bus France
Société par actions simplifiée
Au capital de 32 537 888 euros
Siège social : Zone Industrielle
12 avenue du Bois de l'Epine
CP 8005 COURCOURONNES, 91008 EVRY Cedex
318 919 065 RCS EVRY**

**DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 22 AVRIL 2022**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11 625 570,81 euros de la manière suivante :

Bénéfice	11 625 570,81 euros
⇒ au compte « autres réserves mirror pensions OCI » <i>qui passe ainsi de -992 595,00 € à - 563 581,00 €</i>	429 014,00 euros
Le solde	11 196 556,81 euros
⇒ au compte "autres réserves" <i>qui passe ainsi de 39 336 279,32 € à 50 532 836,13 €</i>	

Décision adoptée par l'Associée unique en date du 22 Avril 2022

**Certifié conforme
Le Président**

DocuSigned by:
Johan Björnér
7B799A85F51440D...



Man Truck & Bus France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Man Truck & Bus France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Man Truck & Bus France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Man Truck & Bus France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Christian Lemaigre Dubreuil



Comptes annuels 2021

Man Truck & Bus France SAS



BILAN

en euros	Notes explicatives	31 décembre 2021			31 décembre 2020	Variation en valeur	Variation en %
		Valeur brute	Amortissements et dépréciation	Valeur nette			
Immobilisations incorporelles	4.1.1.	6 959 141	5 940 683	1 018 458	894 133	124 325	14%
Immobilisations corporelles	4.1.1.	66 347 486	33 279 107	33 068 379	32 854 385	213 994	1%
Immobilisations financières	4.1.2.	1 316 839	-	1 316 839	1 466 916	- 150 077	-10%
ACTIF IMMOBILISE		74 623 466	39 219 791	35 403 675	35 215 434	188 241	1%
Stocks et en-cours	4.2.1.	125 551 845	7 313 242	118 238 604	117 640 299	598 305	1%
Avances et acomptes versés sur commande	4.2.2.	-	-	-	-	-	#DIV/0!
Créances clients		118 702 971	5 279 078	113 423 894	115 025 708	- 1 601 815	-1%
Autres créances		89 930 384	-	89 930 384	23 543 112	66 387 272	282%
Créances	4.2.2.	208 633 356	5 279 078	203 354 278	138 568 820	64 785 458	47%
Disponibilités	4.2.3.	1 121 330	-	1 121 330	199 593	921 737	462%
Charges constatées d'avance	4.2.4.	2 740 898	-	2 740 898	2 488 402	252 496	10%
ACTIF CIRCULANT		338 047 429	12 592 319	325 455 110	258 897 114	66 557 996	26%
TOTAL ACTIF		412 670 895	51 812 110	360 858 785	294 112 548	66 746 237	23%

en euros	Notes explicatives	31 décembre 2021	31 décembre 2020	Variation en valeur	Variation en %
Capital social	5.1.1.	32 537 888	32 537 888	0	-
Réserve légale	5.1.2.	3 253 789	3 253 789	0	-
Autres réserves	5.1.2.	38 343 684	38 342 561	1 123	0%
Résultat de l'exercice	5.1.2.	11 625 571	1 123	11 624 448	1035124%
CAPITAUX PROPRES		85 760 932	74 135 361	11 625 571	16%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5.2.	78 311 491	88 463 773	-10 152 282	-11%
Dettes financières	5.3.1.	67 954	67 954	0	0%
Avances et acomptes reçus sur commande		47 531	232 678	-185 147	0,80
Dettes fournisseurs		145 062 308	69 112 480	75 949 828	110%
Dettes fiscales et sociales		37 387 339	37 037 949	349 390	1%
Dettes d'exploitation	5.3.2.	182 449 647	106 150 429	76 299 218	72%
Autres dettes	5.3.3.	14 221 230	25 062 353	-10 841 123	-43%
DETTES		196 786 362	131 513 414	65 272 948	50%
TOTAL PASSIF		360 858 785	294 112 548	66 746 237	23%

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT <i>en euros</i>	<i>Notes explicatives</i>	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation en valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires	6.1.	890 340 432	752 925 394	137 415 038	18%
Reprises sur dépréciation, provisions et amortissements		39 357 757	21 474 060	17 883 697	83%
Autres produits divers		89 259	367 641	278 382	0,76
Total produits d'exploitation		929 787 448	774 767 095	155 020 353	20%
Achats marchandises et matières premières		772 449 634	613 833 535	158 616 099	26%
Variation des stocks		6 638 121	1 333 478	7 971 599	-598%
Marge brute		124 528 919	137 758 381	13 229 462	-10%
<i>Marge brute en % du chiffre d'affaires</i>		14,0%	18,3%		
Autres achats et charges externes		40 758 779	38 860 637	1 898 142	5%
Impôts et taxes		7 068 502	6 409 250	659 252	10%
Charges de personnel		64 307 365	60 948 765	3 358 600	6%
Dotations aux amortissements sur immobilisations		3 927 987	3 070 395	857 592	28%
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		5 820 442	6 410 742	590 300	-9%
Dotations aux provisions		24 231 277	34 379 015	10 147 738	-30%
Autres charges		460 640	498 752	38 112	-8%
Total charges exploitation		912 386 505	765 744 569	146 641 936	19%
Résultat exploitation		17 400 944	9 022 526	8 378 418	93%
Résultat financier	6.2.	421 555	784 095	362 540	-46%
Résultat courant		16 979 389	8 238 431	8 740 958	106%
Résultat exceptionnel	6.3.	2 185 982	3 718 336	5 904 318	-159%
Participation salariés		1 666 013	628 032	1 037 981	165%
Résultat avant IS		17 499 358	3 892 063	13 607 295	350%
IS	6.4.	5 873 787	3 890 940	1 982 847	51%
Résultat net		11 625 571	1 123	11 624 448	> 100%

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2021 au 31.12.2021.

Les notes et les tableaux ci-après constituent l'annexe au Bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont le total est 360.858.785 euros et le résultat s'élève à 11.625.571 euros. Ils font partie intégrante des comptes annuels au 31.12.2021. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

1. Description de la société et de son activité

Man Truck & Bus France est une Société par Actions Simplifiée ayant pour SIREN le numéro 318 919 065 et dont le siège social est sis au Z.I.-12 avenue du Bois de l'Épine CP 8005 - Courcouronnes - 91008 Evry Cedex.

Elle est la filiale de distribution en France des véhicules et pièces détachées à la marque MAN et NEOPLAN.

Pour desservir le marché local, la Société reçoit des approvisionnements de la société MAN Truck & Bus SE (société allemande basée à Munich) sur la base d'un accord d'importation entre les deux sociétés. Cet approvisionnement comprend essentiellement des véhicules neufs (camions, bus et véhicules utilitaires « TGE ») et des pièces de rechange.

La revente de véhicules neufs et de pièces détachées est l'activité essentielle de la Société sur le marché local, ainsi que l'activité de reprise et de ventes de véhicules d'occasion et la gestion de l'entretien et des réparations des véhicules vendus.

Elle s'appuie pour cela sur un réseau interne de bureaux de vente répartis sur toute la France qui gère la vente de véhicules neufs aux clients finaux et fournit également divers autres services. La Société dispose également de garages (« Service Centers ») détenus en propre qui gère l'entretien, la réparation des véhicules et les ventes de pièces détachées. Ils sont au nombre de 21 au 31 décembre 2021.

En outre, il existe des ateliers qui font uniquement du service aux clients et des réparateurs et/ou des distributeurs agréés, qui vendent des pièces de rechange, fournissent des services et vendent également des véhicules neufs. Ces deux types de partenaires sont juridiquement indépendants mais contractuellement liés à la Société.

2. Evènements significatifs de l'exercice

2.1.Freins Exogènes

Depuis le mois de mars 2020, la Société doit faire face aux contraintes de gestion induites par la propagation des multiples variants du Coronavirus (Covid-19) et la mise en place des nécessaires mesures sanitaires en découlant (continuité d'activité, télétravail, prise de congés, etc.), qui sont devenues la norme.

Au plan de l'activité, les livraisons de véhicules neufs ont été ralenties par des difficultés d'approvisionnement des usines, notamment liées à la pénurie de composants et de semi-conducteurs. Ce ralentissement a profité aux ventes de véhicules d'occasion, sans que MAN Truck & Bus France ait pu retrouver son niveau d'activité de 2019.

2.2. Plan de transformation

Le Groupe MAN Truck & Bus a décidé de lancer un processus de transformation ambitieux et de répondre aux changements structurels que connaît actuellement notre industrie en se donnant les moyens d'investir de nouveau dans les technologies importantes du futur à moyen terme.

Dans ce cadre, la Direction du Groupe a annoncé en septembre 2020 son intention de mettre en œuvre un plan de transformation qui implique une restructuration en profondeur de l'entreprise et des suppressions d'emplois dans tous les domaines de l'entreprise dans le monde.

Dans ce contexte, MAN Truck & Bus France a obtenu le 23 août 2021 la validation par La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités [DRIEETS] de l'accord collectif du 3 août 2021 et l'homologation de la décision unilatérale complétant cet accord majoritaire.

En date du 16 décembre 2021, le CSE et la Direction Générale de MAN Truck & Bus France ont entériné un plan de départ volontaire. En parallèle, les mesures d'efficacité projetées par le groupe MAN Truck & Bus sont en cours de déploiement.

2.3. Evolution du marché des véhicules industriels

En 2021, le marché global du secteur Poids lourds en France a enregistré une hausse de 5,6%. Le marché des véhicules industriels immatriculés > à 6t a ainsi augmenté de 42.088 unités en 2020 à 44.586 unités en 2021. La Société a enregistré une facturation de véhicules industriels en hausse de 8,7% passant de 4.146 unités en 2020 à 4.508 unités en 2021. Le taux moyen de notre pénétration du marché Poids lourds sur l'ensemble de l'exercice 2021 est de 10,3 % contre 10,0 % en 2020.

Le marché Bus & Cars est en de 13,9% sur l'année 2021 avec 6.312 unités contre 5.542 unités en 2020. Le taux moyen de pénétration du marché s'élève à 13,8 % en 2021 contre 10,0 % en 2020 avec une facturation en hausse de 46,9% passant à 805 unités en 2021 contre 548 unités en 2020.

La facturation de la gamme MAN Utilitaires « TGE » a enregistré 2.792 ventes en 2021 contre 1.907 ventes en 2020.

2.4. Réseau MAN

Le nouveau site du Service Center de MAN Strasbourg a été mis en exploitation en juin 2021

3. Principes comptables généraux

Les présents comptes annuels de la société ont été établis dans le respect des dispositions des articles L123-13 à L123-21 du Code de commerce et en conformité avec le Plan Comptable Général français (Règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes clos au 31 décembre 2021 sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice 2020.

4. Notes annexes à l'actif du bilan

4.1. Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles, incorporelles et financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'acquisition et frais accessoires).

4.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

En cas d'application de l'approche par composants, la Société utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique du bien.

Les durées d'amortissements sont les suivants :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • Constructions | 33 ans (25 ans jusqu'au 30/06/2018) |
| • Agencements | 10 à 15 ans |
| • Matériel et mobilier de bureau | 10 ans |
| • Machines | 8 ans |
| • Matériel publicitaire et matériel de formation | 5 ans |
| • Voitures de service et outillages | 4 ans |
| • Matériel et logiciel informatique | 3 ans |

Les actifs corporels et incorporels dont les perspectives de rentabilité future ne permettent plus de recouvrer leur valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation. Celle-ci est déterminée par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec le montant le plus élevé entre la valeur d'usage et la valeur vénale.

Les mouvements sur la valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles au cours de l'exercice 2021 sont les suivants :

Montants en €

CATEGORIE D'IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE AU 01.01.2021	ACQUISITIONS 2021	TRANSFERT 2021	CESSIONS MISES AU REBUT 2021	VALEUR BRUTE AU 31.12.2021
Frais d'établissement	25 299	-	-	-	25 299
Fonds Commercial	9 147	-	-	-	9 147
Logiciels	6 025 229	377 421	522 046	-	6 924 695
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 059 675	377 421	522 046	-	6 959 141
Terrain	5 270 620	-	1 533 207	-	6 803 827
Constructions	27 638 551	1 859 135	2 749 532	402 918	31 844 300
Installations techniques, matériel et outillage	14 859 322	952 739	559 478	565 845	15 805 694
Matériel de transport	1 648 412	638 772	-	66 263	2 220 921
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 887 335	670 201	676 036	66 669	9 166 902
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 304 240	4 120 847	5 518 252	1 101 695	65 841 645
Immobilisations en cours	6 546 140	-	6 040 298	-	505 842
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORP. & CORP.	69 910 055	4 498 268	-	1 101 695	73 306 628

Les variations sur les amortissements de ces immobilisations au cours de l'exercice 2021 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Montants en €

CATEGORIE D'IMMOBILISATIONS	MONTANT AMORTISSEMENTS AU 01.01.2021	DOTATIONS 2021	CESSIONS MISES AU REBUT 2021	MONTANT AMORTISSEMENTS AU 31.12.2021
Frais d'établissement	25 299	-	-	25 299
Logiciels	5 140 243	775 141	-	5 915 385
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 165 542	775 141	-	5 940 683
Terrain	358 355	-	-	358 355
Constructions	13 299 615	1 011 133	208 769	14 101 979
Installations techniques, matériel et outillage	11 332 513	1 056 889	538 588	11 850 814
Matériel de transport	1 384 188	265 726	66 263	1 583 651
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 621 322	819 098	56 112	5 384 308
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 995 994	3 152 846	869 733	33 279 107
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORP. & CORP.	36 161 536	3 927 987	869 733	39 219 791

4.1.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de prêts et de dépôts de garantie.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable pour le montant de la différence.

Les immobilisations se décomposent aux 31 décembre 2021 et 2020 comme suit :

Montants en €

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	SOLDE AU 31.12.2021	SOLDE AU 31.12.2020
Prêts	587 670	662 398
Dépôts de garantie	729 169	804 518
TOTAL	1 316 839	1 466 916

Les dépôts de garantie concernent principalement des montants versés en garantie aux bailleurs des garages qui ne sont pas détenus en propre par la Société, mais gérés en location.

Les prêts sont essentiellement liés à des montants versés avant 2008 sur l'effort de construction, qui sont remboursés à la Société par l'organisme après une période de vingt ans.

4.2. Actif circulant

4.2.1. Stocks

Au vu de son activité de distribution et de ventes de véhicules et de pièces détachées, les stocks comprennent essentiellement des stocks de marchandises.

Le stock de pièces de rechange sont valorisés suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Une dépréciation des stocks de pièces de rechange est constituée sur la base d'une analyse critique d'écoulement des stocks et d'obsolescence au regard des consommations passées.

Les stocks de véhicules neufs ou d'occasion sont évalués à leur prix de revient unitaire.

Une dépréciation est constatée sur les véhicules neufs et d'occasion en fonction de la différence entre le prix de revient et leur valeur vénale.

Au 31 décembre 2021, la décomposition des stocks par nature est la suivante :

Montants en €

STOCKS	VALEUR BRUTE AU 31.12.2021	DEPRECIATION AU 31.12.2021	VALEUR NETTE AU 31.12.2021	VALEUR NETTE AU 31.12.2020
En-cours de production	4 865 934	-	4 865 934	2 710 219
Pièces détachées et Consommables	13 000 077	- 785 945	12 214 132	11 101 735
Véhicules Neufs	92 831 474	- 2 464 215	90 367 259	80 905 530
Véhicules Occasions	14 854 361	- 4 063 082	10 791 279	22 922 815
TOTAL	125 551 845	- 7 313 242	118 238 604	117 640 299

4.2.2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

En 2008, la Société a mis en place auprès de MAN Financial Services (société qui a été fusionnée en 2016 avec Volkswagen Financial Services) un programme de cession de créances, nommé « Dealer Floor Plan », qui concerne les créances clients pour les ventes de véhicules aux distributeurs du réseau indépendant. Le montant des créances ainsi cédées et sorties du bilan au 31 décembre 2021 s'élève à 35,2 millions d'euros et s'élevaient à 32,5 millions d'euros au 31 décembre 2020.

En octobre 2016, un autre contrat d'affacturage et de cession des créances clients avec la Société Générale Factoring a été mis en place avec la Société. Dans le cadre de ce contrat, la Société a cédé au 31 décembre 2021 des créances à hauteur de 19,2 millions d'euros, contre un montant de 29,4 millions d'euros au 31 décembre 2020. La créance subsistant sur le factor en raison des limites fixées pour l'affacturage sans recours et du fonds de réserve est comptabilisée en autres créances.

Les autres créances comprennent au 31 décembre 2021 le compte-courant de trésorerie avec MAN SE à hauteur de 61,9 millions d'euros, qui s'élevait à 12,5 millions d'euros en autres dettes au 31 décembre 2020.

L'état des créances avec la part à plus ou moins un an est présenté en Note 7.1.

4.2.3. Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Par une convention de trésorerie signée en avril 2011 avec la société MAN SE (société allemande basée à Munich, la Société bénéficie d'une Gestion Centralisée de sa Trésorerie comprenant :

- des opérations de Financement ou de Placement internes au Groupe,
- des paiements effectués en central pour le compte de la Société ;
- un système de Compensation Intra-Groupe (*Netting*) pour le paiement des factures.

Ce système de centralisation de la trésorerie est automatique, c'est-à-dire que les comptes bancaires de la Société sont donc mis à zéro automatiquement en contrepartie du compte-courant de trésorerie, présenté en autres créances au 31 décembre 2021 et en autres dettes au 31 décembre 2020.

4.2.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comprennent essentiellement les achats d'extension de garantie liées aux contrats d'entretien et de réparations. Ces achats sont étalés en fonction de la durée – principalement entre 24 et 48 mois - de cette extension de garantie.

Le détail des charges constatées d'avance est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Charges constatées d'avance	SOLDE AU 31.12.2021	SOLDE AU 31.12.2020
Extensions Garantie achetées - Contrats d'entretien	2 218 511	2 375 395
Prestations Services Extérieurs	522 387	113 008
TOTAL	2 740 898	2 488 402

5. Notes annexes au passif du bilan

5.1. Capitaux propres

5.1.1. Capital social

Le capital social est composé de 2 133 632 actions nominatives d'une valeur nominale de 15,25 euros au 31 décembre 2021 comme au 31 décembre 2020.

Il n'y a eu aucune variation du capital social au cours de l'exercice 2021.

5.1.2. Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur l'exercice 2021 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Montants en €

CAPITAUX PROPRES	SOLDE AU 31.12.2020	AFFECTATION DU RESULTAT 2020	AUGMENTATION / REDUCTION DE CAPITAL	AUTRES MOUVEMENTS	RESULTAT 2021	SOLDE AU 31.12.2021
Capital social	32 537 888	-	-		-	32 537 888
Réserve légale	3 253 789	-	-		-	3 253 789
Autres réserves	38 342 561	1 123	-		-	39 336 279
Résultat de l'exercice	1 123	-	1 123		11 625 571	992 595
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	74 135 361	-	-	-	11 625 571	85 760 932

L'Assemblée Générale de l'associé unique de Man Truck & Bus France SAS, qui s'est réunie le 14 juin 2021, a affecté le bénéfice de l'exercice 2020 en totalité au compte d'autres réserves.

Il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

5.2. Provision pour Risques et Charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque :

- La Société est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'évènements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et

- Le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

5.2.1. Provision « Buy-back »

Certaines ventes de véhicules sont réalisées par la Société avec une clause de rachat dit « Buy-Back » aux termes de laquelle elle s'engage à reprendre le véhicule vendu à l'issue d'une période et d'un prix de rachat garanti dans le contrat.

La Société court alors le risque de devoir revendre à perte le véhicule repris, si la valeur vénale à la date de rachat est inférieure au prix de rachat fixé dans la vente initiale.

Une provision est alors constituée au titre de l'engagement de rachat à hauteur de la perte probable, c'est-à-dire à la différence entre le prix de rachat garanti auprès du client et la valeur estimée du véhicule à la date de reprise.

5.2.2. Provision « CER » (Contrat d'entretien et réparation)

Les contrats d'entretien et de réparation sont des contrats qui s'échelonnent sur plusieurs exercices et qui sont considérés comme des contrats avec des prestations continues tout au long de la période prévue au contrat. De ce fait, le dégagement du chiffre d'affaires implique la prise en compte des charges correspondantes sur le même exercice pour dégager une marge à l'avancement.

La provision relative aux contrats d'entretien et réparation consiste alors à constater le complément de charges à venir et d'aligner les coûts attendus et dont la survenue est aléatoire, sur le rythme de facturation linéaire.

De plus, une provision peut être également constituée afin de couvrir les pertes futures pour les contrats d'entretien et de réparation déficitaires.

5.2.3. Provision indemnités de départ à la retraite

La Société évalue ses engagements conformément aux dispositions de la méthode 2 de la recommandation ANC n°2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les salariés de la Société qui sont rattachés au siège d'Evry dépendent de la convention collective de la Métallurgie et bénéficient d'indemnités de départ à la retraite. Il s'agit dans ce cas là d'un régime à prestations définies qui garantit un niveau futur de prestations. Il est donc nécessaire de comptabiliser une provision pour risques et charges correspondant à la valeur actualisée de l'obligation.

La détermination de cette provision repose sur une évaluation effectuée par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière. Cette évaluation intègre aussi bien des hypothèses macroéconomiques (taux d'actualisation, croissance des salaires) que démographiques (taux de rotation des effectifs, âge de départ en retraite, espérance de vie). Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement ou suite à des changements d'hypothèses actuarielles.

Au 31 décembre 2021, la provision est calculée en tenant compte des principales hypothèses suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié à 65 ans ;
- Table de mortalité INSEE 2015-2017 ;
- Taux d'augmentation annuelle moyenne des salaires de 2,5% ; et
- Taux d'actualisation de 0,9%.

Les salariés des succursales (garages) qui sont soumis à la Convention Collective de la Réparation Automobile bénéficient également d'avantages postérieurs à l'emploi au moment de leur départ à la retraite. Par contre, dans ce cas-là, le régime de ces avantages est dit à cotisations définies, car ces personnes sont prises en charge par un établissement dépendant de ladite convention et il n'y a pas d'engagement futur pour la Société puisque son engagement est limité au versement régulier de cotisations. Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une provision pour risques pour ces salariés-là.

5.2.4. Autres provisions pour risques et charges

Ces provisions comprennent les autres risques et charges prévisionnelles pour litiges et diverses autres charges et les contrats déficitaires sur les ventes de véhicules.

Les variations de l'ensemble des provisions pour risques et charges sur l'exercice 2021 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Montants en €

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	SOLDE AU 31.12.2020	DOTATION 2021	REPRISE 2021	SOLDE AU 31.12.2021
Provision Buy Back	52 259 573	12 501 347	18 869 447	45 891 474
Provisions pour contrats d'entretien	23 832 316	10 411 450	7 601 789	26 641 977
Provisions Indemnité Départ Retraite	2 407 322	11 402	763 925	1 654 799
Autres provisions	9 964 561	1 318 481	7 159 801	4 123 241
TOTAL PROVISIONS	88 463 773	24 242 679	34 394 962	78 311 490

5.3. Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale

L'échéancier des dettes avec la part à plus ou moins un an sont présentés en Note 7.1.

5.3.1. Dettes financières

Les dettes financières se limitent à des cautionnements reçus, comme au 31 décembre 2020.

5.3.2. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et les dettes fiscales et sociales.

Les salariés de la Société bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages payables dans les douze mois maximums suivant la fin de la période pendant laquelle les salariés ont rendu les services correspondants. Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes sociales et enregistrées en charges de personnel sur l'exercice lorsque le service est rendu par le salarié.

Les dettes fiscales comprennent principalement la TVA de décembre en attente de règlement, la dette d'impôt sur les sociétés, ainsi que les autres taxes telles que la Cotisation sur la Valeur Ajoutée et la Contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S).

Les dettes fiscales et sociales à fin décembre 2021 et 2020 se décomposent comme suit :

Montants en €

DETTES FISCALES ET SOCIALES	SOLDE AU 31.12.2021	SOLDE AU 31.12.2020
Personnel et comptes rattachés	15 539 863	13 153 139
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 757 875	2 600 263
Impôts sur les sociétés	4 997 461	2 973 940
Taxe sur la valeur ajoutée	12 055 202	16 337 993
Autres impôts taxes et assimilés	2 036 938	1 972 614
TOTAL	37 387 339	37 037 949

5.3.3. Autres dettes

Au 31 décembre 2021, les autres dettes comprennent principalement les dettes relatives aux primes à verser sur les ventes de véhicules et de pièces détachées aux membres du réseau indépendant MAN.

6. Notes annexes au compte de résultat

6.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des principes suivants :

- Vente de véhicules et pièces détachées : à la livraison effective du bien ;
- Contrats d'entretien et de réparation : au prorata temporis sur la durée du contrat ;
- Prestations de service (réparations...) : à la réalisation effective de ces prestations.

La décomposition du CA par secteur d'activité et par zone géographique est détaillée dans les tableaux ci-dessous :

Montants en €

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Véhicules	688 399 304	575 309 587
Pièces détachés	154 846 088	94 880 829
Contrat d'entretien et de réparation & autres services	47 095 040	82 734 978
TOTAL	890 340 432	752 925 394

Montants en €

Chiffre d'affaires par zone géographique	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
France	864 238 807	711 654 859
Union Européenne	26 715 274	33 963 657
Autres pays	-613 648	17 306 878
TOTAL	890 340 432	752 925 394

6.2. Résultat financier

Le résultat financier des exercices 2021 et 2020 est principalement liée aux charges d'intérêts sur les opérations de cessions de créances clients détaillées en Note 4.2.2

Il se décompose comme suit :

Montants en €

DETAIL DU RESULTAT FINANCIER	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Intérêts sur cession de créances clients	- 403 022 -	718 897
Intérêts sur compte-courant MAN SE	- 6 622 -	44 659
Dotations / reprises sur provisions financières	- 11 402 -	13 251
Autres charges et produits financiers	- 509 -	7 288
TOTAL	- 421 555 -	784 095

6.3. Résultat exceptionnel

Les produits et charges tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

Le détail du résultat exceptionnel sur les exercices 2021 et 2020 est le suivant :

Montants en €

DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dotation provisions pour contrat à perte sur véhicules neufs	-	2 584 803
VNC des immobilisations cédées	231 962	1 304 394
Indemnités / pénalités versées sur litiges (personnel, clients)	1 358 398	273 676
Transfert du nouveau bâtiment Genas à un organisme financier	-	105 652
Ecart actuariels sur indemnités de départ à la retraite	-	992 595
Autres charges exceptionnelles	194 518	1 250 559
Charges exceptionnelles	1 784 878	6 511 679
Reprise provisions pour contrat à perte sur véhicules neufs	2 584 803	-
Ecart actuariels sur indemnités de départ à la retraite	429 014	-
Prix de vente des immobilisations cédées (Angers, ancien site Genas)	-	2 696 340
Reprise Provisions FNP sur exercices antérieurs à 2021	950 389	-
Autres produits exceptionnels	6 653	97 003
Produits exceptionnels	3 970 860	2 793 343
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 185 982 -	3 718 336

6.4. Impôts sur le résultat

6.4.1. Ventilation du résultat et de l'impôt sur les bénéfices correspondant

Montants en €

Ventilation du résultat et de l'impôt	Résultat avant impôt	Réintégrations / Déductions	Résultat avant impôt corrigé	IS taux 27,5%	Contribution sociale IS 3.3%	IS 2021
Résultat courant	16 979 388	5 109 160	22 088 548	6 074 351	175 275	6 249 625
Résultat exceptionnel	2 185 982	- 3 013 817	827 835	227 655	7 513	235 167
Participation des salariés	- 1 666 013	1 037 981	628 032	172 709	5 699	178 408
TOTAL	17 499 357	3 133 324	20 632 681	5 673 987	162 063	5 836 050

6.4.2. Informations sur la situation fiscale différée ou latente

Le tableau ci-dessous présente l'effet impôt des différences temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales de Man Truck & Bus France SAS :

Montants en €

Allègements de la dette future d'impôt	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Base d'impôt	Economie future d'impôt *	Base d'impôt	Economie future d'impôt *
Provisions pour risques et charges				
Contrats d'entretien VN & VO	22 204 301	5 551 075	19 437 506	4 859 377
Engagements de rachat	2 730 109	682 527	3 569 110	892 278
Indemnités de départ à la retraite	1 654 799	413 700	2 407 322	601 831
Perte à terminaison sur vente de véhicules	-	-	2 584 803	646 201
Dépréciations				
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks véhicules neufs et pièces détachées	3 970 320	992 580	2 088 278	522 070
Créances	906 166	226 542	646 749	161 687
Charges à payer				
Organic	1 424 841	356 210	977 923	244 481
Participation Effort construction	196 286	49 072	-	-
Réserve spéciale de participation	1 666 013	416 503	628 032	157 008
TOTAL	34 752 835	8 688 209	32 339 723	8 084 931

* Compte tenu de la diminution du taux d'IS à 25% d'ici à 2022, le taux de 25% est appliqué afin de calculer l'allègement de la dette future d'impôt.

7. Informations complémentaires

7.1. Echancier des créances et des dettes

Echéancier des créances au 31 décembre 2021

Montants en €

CREANCES	Valeur brute au 31.12.2021	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an	Valeur brute au 31.12.2020
Prêt	587 670	66 784	520 886	662 398
Autres immobilisations financières	729 169	729 169	-	804 518
Créances de l'actif immobilisé	1 316 839	795 953	520 886	1 466 916
Clients douteux ou litigieux	4 792 612	4 792 612	-	5 095 611
Autres créances clients	113 910 359	113 910 359	-	114 399 220
Personnel et comptes rattachés	303 452	303 452	-	276 063
Impôts sur les bénéfices	1 478 768	1 478 768	-	68 310
T.V.A.	27 739	27 739	-	42 666
Groupe et associés	61 943 817	61 943 817	-	-
Fournisseurs - créances sur pièces détachées à rendre	5 671 157	5 671 157	-	5 222 377
Débiteurs divers	20 505 452	20 505 452	-	17 933 696
Créances de l'actif circulant	208 633 356	208 633 356	-	143 037 943
Charges constatées d'avance	2 740 898	2 740 898	-	2 488 402
TOTAL Créances	212 691 092	212 170 206	520 886	146 993 261

Echéancier des dettes au 31 décembre 2021

Montants en €

DETTES	Valeur brute au 31.12.2021	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an	Valeur brute au 31.12.2020
Dettes financières	67 954	67 954	-	67 954
Avances et acomptes reçus sur commande	47 531	47 531	-	232 678
Dettes fournisseurs	145 062 308	145 062 308	-	69 112 480
Personnel et comptes rattachés	15 539 863	15 539 863	-	13 153 139
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 757 875	2 757 875	-	2 600 263
Impôts sur les sociétés	4 997 461	4 997 461	-	2 973 940
Taxe sur la valeur ajoutée	12 055 202	12 055 202	-	16 337 993
Autres impôts, taxes et assimilés	2 036 938	2 036 938	-	1 972 614
Groupe et associés	-	-	-	12 526 321
Clients - dettes sur pièces détachées à récupérer	2 984 132	2 984 132	-	2 623 898
Autres dettes	11 237 097	11 237 097	-	9 912 134
Dettes d'exploitation	196 670 877	196 670 877	-	131 212 782
TOTAL DETTES	196 786 362	196 786 362	-	131 513 414

7.2.Consolidation et opérations avec les entreprises et les sociétés liées

Les comptes sont consolidés par intégration globale avec les comptes de TRATON SE domicilié à MUNICH, ALLEMAGNE. La société TRATON SE est elle-même consolidée dans les comptes de VOLKSWAGEN AG, domicilié à Wolfsburg, cotée en Bourse à Francfort, Allemagne.

Il n'y a pas de transaction significative effectuée par la société avec des parties liées et qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché (c. com. art. R. 123-198).

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Montants en €

Postes du bilan	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Créances clients et comptes rattachées	10 495 394	8 867 636
Autres créances	5 671 157	5 222 377
Emprunts financiers court-terme	-	-
Compte-courant de trésorerie	61 943 817	- 12 526 321
Dettes fournisseurs et compes rattachés	- 75 943 971	- 25 379 691

Compte de résultat	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits financiers	1 176	18 724
Charges financières	- 319 090	- 562 903

7.3.Engagements hors bilan

7.3.1. Engagements reçus

Montants en €

ENGAGEMENTS RECUS	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Cautions bancaires données par le reseau indépendant	435 000	390 000
TOTAL	435 000	390 000

7.3.2. Engagements donnés

Montants en €

ENGAGEMENTS DONNES HORS CREDIT-BAIL	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Engagements de rachats clients auprès des établissements financiers	259 685 955	307 114 423
TOTAL	259 685 955	307 114 423

Montants en €

ENGAGEMENTS DONNES CREDIT-BAIL	Loyer payés en 2021	Engagements à moins d'un an	Engagements entre un et cinq ans	Engagements à plus de cinq ans	Total Engagements
Engagements Crédit Bail Immobilier	608 907	608 907	2 435 627	3 196 760	6 241 294
Engagements Crédit Bail Mobilier	233 818	229 281	237 526	-	466 807
TOTAL	842 725	838 188	2 673 153	3 196 760	6 708 101

7.4. Effectif

Effectif au 31 décembre 2021 858 personnes (dont 100 apprentis/contrats en alternance)

Effectif moyen 2021 860 personnes (dont 88 apprentis/contrats en alternance)

Catégorie	Effectif moyen salarié	
	2021	2020
Dirigeants et cadres supérieurs	60	64
Cadres et Assimilés Cadres	293	299
Articles 36	183	187
Non Cadres	324	347
Total	860	898

8. Evénements postérieurs à la clôture

8.1. Conflit en Ukraine

Le secteur industriel connaît une situation sans précédent provoquée par la pénurie mondiale des composants et de tension sur les marchés que le conflit en Ukraine est venu aggraver (par exemple, limitation de la disponibilité des semi-conducteurs et composants, hausse significative des prix des matières premières). En particulier, le conflit en Ukraine est à l'origine de fortes variations des prix de l'énergie avec un impact conséquent sur le secteur du transport.



Au cas particulier de la société, cet événement étant très récent et évolutif, il paraît à ce stade prématuré d'estimer le montant des risques liés à cette situation. En tout état de cause, il n'est pas identifié d'impact significatif lié aux méthodes d'évaluation retenues pour la clôture 2021.